SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE

Diplôme inter-universitaire Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier

Durée
1 an

Composante
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)

Présentation

Le Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » s'adresse aux lauréats des concours de l'enseignement des Premier et Second degrés, et du concours Encadrement éducatif qui ne sont pas titulaires d'un master MEEF. Il concerne les fonctionnaires stagiaires qui bénéficient d'une formation initiale statutaire à mi-temps en application de l'arrêté du 18 juin 2014 modifié fixant les modalités de formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires.

Cette formation leur permet de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation (CPE). En tant qu'acteurs du service public d'éducation ces personnels fonctionnaires stagiaires concourent en effet à des objectifs communs à tous les personnels et doivent pouvoir s'identifier comme agent public, se référer d'une part à la culture commune de leur profession, d'autre part à la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice. Cette formation pendant leur année de stage et leur expérience acquise en école ou en établissement contribuent à leur adaptation à leurs futures fonctions. La conception de cette offre de formation des fonctionnaires stagiaires à mi-temps est confiée aux INSPÉ qui l'élaborent en lien avec les rectorats (arrêté du 4 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014). La mise en place d'un Diplôme Inter-universitaire (DIU) garantit le cadre national de la formation des fonctionnaires stagiaires et s'inscrit dans le continuum de formation avec la formation proposée aux néo-titulaires durant leurs trois premières années de carrière (T1-T2-T3).

En début d'année universitaire, le stagiaire peut faire valoir sa formation et son parcours antérieur en vue de l'adaptation de son parcours de formation par la validation par équivalence de certains modules du DIU.

Le Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » comporte trois mentions : Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation).

Des objectifs communs structurent ces trois mentions. Ceux-ci s'appuient sur la liste des compétences professionnelles que le fonctionnaire stagiaire doit développer et qui est fixée par le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013). Il articule trois blocs de compétences professionnelles (Bloc 1, « Le professeur et le CPE, acteurs de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale » ; Bloc 2, Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages. Le CPE, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves ; Bloc

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023

3, Le professeur et le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel »).

Le parcours de formation déploie à chaque semestre les trois dimensions de la Pratique professionnelle (stage à mi-temps et son accompagnement), de la Didactique disciplinaire (Connaissances et compétences du CPE pour la mention Encadrement éducatif) et de la Culture professionnelle transversale. Cette dernière comporte notamment une formation à la laïcité et aux valeurs de la République, à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et à l'école inclusive, à la promotion de l'égalité filles-garçons et plus généralement aux inégalités dans le système éducatif, au numérique participant à la certification au numérique.

Les étudiants pourront dans le cadre de leur année de stage être amenés à effectuer certains déplacements pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université, éventuellement à l'étranger dans le cadre de la mobilité internationale.

Organisation

Contrôle des connaissances

Assiduité aux enseignements : L'assiduité est obligatoire et contrôlée par l'INSPE. Le relevé de présence est communiqué au rectorat qui se charge de demander aux stagiaires des justificatifs d'absence et qui peut éventuellement procéder à des retenues sur salaire.

Principes : Les évaluations peuvent prendre différentes formes, combinant notamment l'assiduité du stagiaire, sa participation active, des rendus écrits et des prestations orales.

Absences aux examens : En cas d'absence justifiée, particulièrement pour des raisons médicales, le stagiaire a le droit de rendre de façon différée le travail qui était à accomplir.

Admission

Conditions d'admission

Le Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » s'adresse aux lauréats des concours de l'enseignement des Premier et Second degrés, et du concours Encadrement éducatif.

Public cible

Les lauréats de concours de professeurs des écoles, d'enseignants 2nd degré, de CPE non issus d'un master MEEF et affectés dans un établissement de l'académie de Grenoble.

Tarifs de la formation continue

1600 €.

Les frais de formation de ce DIU sont pris en charge par les ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre d'un financement aux universités intégratrices des INSPE. Le versement des ministères devrait correspondre à 1600€ par stagiaire. Profil exonérant en intégralité.

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023

Contacts

Responsable pédagogique M1

Cathy BRINSTER

Cathy.Brinster@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique M2

Damien TESSIER

Damien.Tessier@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Laure Recchia

Laure.Recchia@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Adeline Leroux

adeline.leroux@univ-grenoble-alpes.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Université Savoie Mont Blanc

https://www.univ-smb.fr/

En savoir plus

Institut National Supérieur de Professorat et de l'Éducation (INSPÉ)

https://inspe.univ-grenoble-alpes.fr/formations/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023

Programme

Organisation

Premier degré : 229 heures

- Semestre 1 : 111 h
- Semestre 2 : 118 h

Second degré : 240 heures

- Semestre 1 : 125 h
- Semestre 2 : 115 h

Encadrement éducatif : 241 heures

- Semestre 1 : 130 h
- Semestre 2 : 111 h

Spécificités du programme

- ***Premier degré :***

Semestre 1

Pratique professionnelle 1
Accompagnement de stage 1
Suivi de stage 1
Didactique disciplinaire 1
Didactique du Français 1
Didactique des Mathématiques 1
Didactique de l'EPS 1
Enseigner en maternelle 1
Didactique polyvalence 1, choix d'une discipline : • [Géographie et EMC] ou [Sciences physiques et technologie] • Histoire ou SVT • Arts ou Langue
Culture professionnelle transversale 1
Efficacité de l'enseignement
Initiation à la recherche en éducation 1

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023

Ecole inclusive
Laïcité et valeurs de la République 1
Ouverture à l'international (eTtwinning, DNL, Erasmus+, CASNAV)
Numérique 1

Semestre 2 :

Pratique professionnelle 2
Accompagnement de stage 2
Suivi de stage 2
Didactique disciplinaire 2
Didactique du Français 2
Didactique des Mathématiques 2
Didactique de l'EPS 2
Enseigner en maternelle 2
Didactique polyvalence 2A, choix d'une discipline : • [Géographie et EMC] ou [Sciences physiques et technologie] • Histoire ou Sciences de la vie et de la Terre • Arts ou Langue
Didactique polyvalence 2B, choix d'une discipline : • [Géographie et EMC] ou [Sciences physiques et technologie] • Histoire ou SVT • Arts ou Langue
Culture professionnelle transversale 2
Les inégalités dans le système éducatif
Initiation à la recherche en éducation 2
Laïcité et valeurs de la République 2
Numérique 2

- ***Second degré :***

Semestre 1 :

Pratique professionnelle 1

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023

Journées d'accueil
Accompagnement à la prise de fonction
Accompagnement de stage 1
Didactique disciplinaire 1
Module disciplinaire 1
Module disciplinaire 2
Module disciplinaire 3
Culture professionnelle transversale 1
Éléments fondamentaux 1 Philosophie Psychologie cognitive École Inclusive Initiation à la recherche en éducation 1
Modules Rectorat 1 1 module au choix : • Différentiation pédagogique • Motivation • Pratiques évaluatives • Travail personnel de l'élève
Laïcité et valeurs de la République 1
Numérique 1
Ouverture à l'international (eTtwinning, DNL, Erasmus+, CASNAV)

Semestre 2 :

Pratique professionnelle 2
Accompagnement de stage 2
Didactique disciplinaire 2
Module disciplinaire 4
Module disciplinaire 5
Module disciplinaire 6 : 1 module au choix • Renforcement didactique disciplinaire • eTwinning • Mobilité internationale

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023

Culture professionnelle transversale 2
Éléments fondamentaux 2 Psychologie Sociale : Engagement de l'élève et régulation de son apprentissage Science de l'éducation : Gestes de l'enseignement efficace Sociologie de l'éducation (SdE) : Enjeux du système éducatif Initiation à la recherche en éducation 2
Modules Rectorat 2 Suite du module choisi (Différentiation pédagogique ou Motivation ou Pratiques évaluatives ou Travail personnel de l'élève) ou Développer la relation éducative
Laïcité et valeurs de la République 2
Numérique 2

- ***Encadrement éducatif :***

Semestre 1 :

Pratique professionnelle 1
Journées d'accueil
Accompagnement à la prise de fonction
Accompagnement de stage 1
Connaissances et compétences du CPE 1
Dimensions pédagogiques du métier de CPE
Prévention et actions pour les tensions et violences en milieu scolaire
Management de la vie scolaire
Culture professionnelle transversale 1
Éléments fondamentaux 1
Modules Rectorat 1 • Rôle pédagogique du CPE, autorité et sanction, et managment de la vie scolaire • Laïcité et valeurs de la République 1
Numérique 1
Ouverture à l'international (Erasmus+, CASNAV)

Semestre 2 :

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023

Pratique professionnelle 2
Accompagnement de stage 2
Outils du CPE et analyse de situations professionnelles 2
Connaissances et compétences du CPE 2 • Projets éducatifs des CPE au sein des établissements scolaires - Aspects théoriques • De la recherche au terrain
Culture professionnelle transversale 2
Éléments fondamentaux 2
École Inclusive
Modules Rectorat 2 • Projets éducatifs des CPE au sein des établissements scolaires - Mise en œuvre • Laïcité et valeurs de la République 2
Numérique 2

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 17 juillet 2023